



Les statistiques



Que faire lorsque nous découvrons qu'une personne de notre entourage souffre d'une maladie mais semble

l'ignorer, ou pire décider sciemment qu'elle fait partie de lui ?

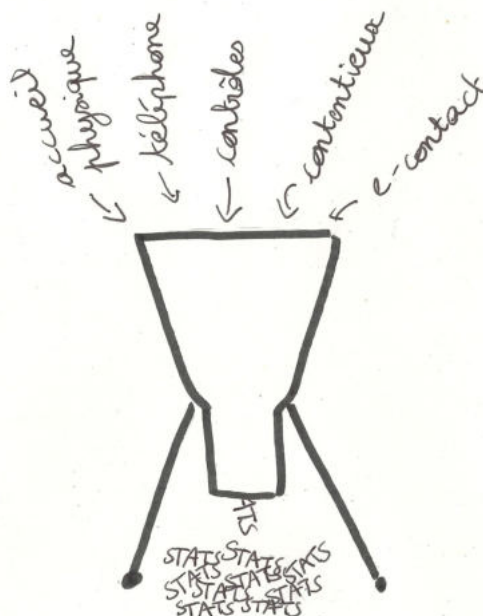
C'est une question que nous aurons peut-être tous à nous poser au cours de notre vie. Que ce soit dû à un choix de vie, ou subi par les conséquences des évolutions de notre monde (pollution, réchauffement climatique, etc.) le monde qui nous entoure évolue sans cesse et apporte son lot de moyens et d'idées pour créer de nouvelles pandémies.

Et il y a une personne de notre entourage qui souffre énormément. Bon certes c'est un membre de l'entourage que nous subissons plus que nous souhaitons réellement le côtoyer, mais son état de santé nous inquiète tous. Cela se voit au fil des baromètres sociaux ou professionnels, il souffre et avec lui, nous souffrons toutes et tous.

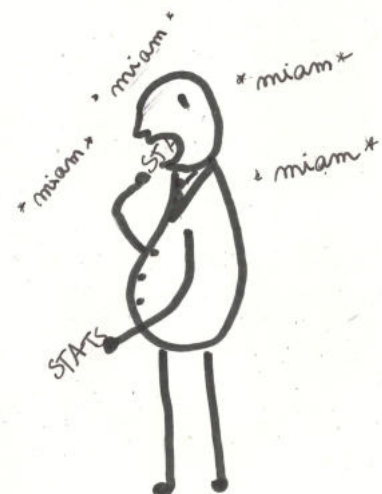
Cette maladie a un nom : statistiques, et la DGFIP en souffre depuis de très

nombreuses années. Non pas que les statistiques soient une mauvaise chose en soi, mais notre maison les a érigés comme seul et unique baromètre pour tout ce qu'elle entreprend. Chaque data est scrutée pour y dénicher une faille, une piste « d'amélioration » pour donner du travail à une horde de A+ qui doivent être occupés.

Le nombre d'appels, le nombre de dossiers traités, le nombre de feuilles imprimées, le nombre de lettre envoyées, le nombre de chaises occupées, le nombre de contentieux traités, le nombre encore et encore jusqu'à plus soif. Évidemment toutes les données ne peuvent être traitées et donc des équipes planchent sur la priorisation des valeurs obtenues et sur celles à obtenir. Cette année le nombre d'appels téléphoniques.



Mijdté de campagne IR
sur son lit de statistiques



Tout ceci au nom de la sacro-sainte efficacité et transformation publique. Des gros mots, pardon des grands mots, pour ne rien dire du tout que de la suppressions de poste. Qu'importe l'humain, qu'importe le tissu social qu'apporte la présence de service public, il faut simplifier (personne n'a vu la moindre simplification mais qu'importe il faut le dire), il faut rationaliser et il faut réduire. Notre seule existence est un affront pour l'efficacité, si nous humains fonctionnaires existons c'est déjà trop. Et pourtant on nous

bassine chaque année combien nos statistiques sont belles, combien elles sont les phénix des hôtes de ces bois, combien notre professionnalisme se rapporte à leur prime d'encadrement et de comptabilité. Que nous sommes utiles et que nous sommes remplaçables.

Peut-être que pour une fois ils pourraient le dire avec un dégel du point d'indice ? Qu'on voit enfin un peu que ces statistiques sont utiles ?

Ce qu'on peut gagner

« Tout est foutu, à quoi sert de manifester ou de se mettre en grève puisque même des dizaines de millions de personnes dans la rue n'ont pu empêcher la mise en place de la réforme des retraites ! ». (paroles de collègues désabusés)

La lutte est-elle vaine ?

Sommes-nous dans une phase descendante dans la défense et l'acquisition de nouveaux droits pour les salariés ?

Rien n'est moins sûr.

Pour rappel, la sécurité sociale en France n'a pas été instituée par un patronat compatissant et à l'écoute des travailleurs mais par les ordonnances d'octobre et novembre 1945 dans un contexte de lutte, à la sortie d'un conflit meurtrier où une partie des chefs d'entreprise avait collaboré activement avec le régime de Vichy et celui de l'Allemagne nazie.

La sécurité sociale est issue du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) dont l'un des points était de mettre en place une sécurité sociale pour l'ensemble de la population et non plus aux seuls salariés en capacité de cotiser (d'autres lois de droits sociaux ont suivies dans les années d'après, dont celle du 22 août 1946 qui étendait les allocations familiales à la majorité de la population et celle de 1975 qui a rendu obligatoire l'assurance vieillesse pour toute la population active).

De l'eau a coulé sous les ponts depuis : après la première phase de « libéralisation du travail » des années 1980-1990, la France a connu les 35 heures au début du 21^e siècle, une victoire qui a hélas été suivie par maintes mesures de fragilisation et de restrictions de droits sociaux pour les salariés. La sécurité sociale rembourse

moins puisque, dicit les médias stipendiés par les propriétaires multi milliardaires, "cela coûte trop cher", oubliant que la fraude dans le versement de cotisations sociales provient majoritairement des entreprises indécates et que les exonérations annuelles de cotisations sociales (chiffrées à près de 90 milliards d'euros en 2024) fragilisent un système de la santé et de la retraite égalitaire et protecteur pour toutes et tous.

Aujourd'hui le fossé s'est creusé entre les personnes bien intégrées et donc bien protégées (par le biais de complémentaires santé notamment) et le reste de la population. Une frange de plus en plus importante de personnes a du mal à joindre les deux bouts dans une société où leur situation économique a été fragilisée par des mesures « libérales » qui ont accentué la richesse des nantis.

Parmi ces propositions trompeuses il y a celle qui revient tel un mantra lors de chaque crise budgétaire : la « TVA sociale » qui consiste à relever cette taxe à la consommation de plusieurs points pour en « même temps » alléger les cotisations sociales des entreprises. La charge retomberait au final sur les consommateurs, entraînant une hausse des prix mais permettrait aux possédants de toucher la manne des dividendes et autres revenus du capital.

Pour la CGT, la solution, vous vous en doutez, est ailleurs.

Nous luttons pour la répartition du travail et des richesses dans une société plus égalitaire. La route est longue et certes les combats seront difficiles mais nous les mènerons ensemble.

Attractivité et Com à la DGFIP

Pourquoi la DGFIP communique-t-elle autant sur son attractivité et sur la « valorisation des métiers » ? Peut-être parce que les faits laissent plutôt entendre l'inverse.

Les agents de notre direction traversent une traversée du désert en matière salariale (la plus longue phase de gel du point d'indice depuis l'ère quaternaire avec une perte de pouvoir d'achat estimée à 19,5 % depuis 2010, une smicardisation des salaires, la suppression de la GIPA, le tassement des grilles de salaires...). Quoi qu'en dise la propagande du gouvernement, les chiffres en matière de salaires sont accablants : le concours de catégorie B est désormais payé au SMIC et dix échelons de la grille C1 (catégorie C) sur onze sont rattrapés par le SMIC, soit 14 années de service sans aucun effet sur la fiche de paie. Et le gouvernement refuse encore et toujours de revaloriser le point d'indice ; ce sont plus de 700 000 agents publics qui seront sous le salaire minimum interprofessionnel.

Cette situation de stagnation salariale (voire de baisse du niveau de vie pour certains d'entre nous) est le résultat d'un choix politique. Le gouvernement dispose de tous les leviers pour rétablir la valeur du point d'indice et la cohérence statutaire. Mais pas de négociation salariale, uniquement des réunions et groupes de travail qui ne débouchent sur rien. Vive le dialogue social. Tout cela en période de hausse vertigineuse des prix du carburant et de reprise de l'inflation (L'INSEE prévoit 2,2 % pour l'année 2026).

Alors que de l'argent il y en a : 36 milliards ont ainsi pu être trouvés pour faire la guerre, pour acheter ou produire des armes

de destruction massive.

Et rien ne va plus dans la santé au travail : les collègues en arrêt maladie et en mal-être au travail sont en forte hausse. L'année 2025 était l'année du triste record de suicides à la DGFIP (15) et l'année 2026 commence déjà mal en la matière.

Alors l'attractivité à la DGFIP ...

Pour la CGT, le mécanisme de l'indemnité différentielle qui aligne les traitements rattrapés par le SMIC n'est pas une solution, d'autant plus qu'elle n'est pas prise en compte dans le calcul des pensions. C'est une attaque programmée de la grille indiciaire et de la progression de carrière.

Une augmentation générale des salaires profiterait très largement à la consommation des ménages et donc à l'économie du pays.

La CGT exige le rétablissement d'une véritable progression de carrière afin de redonner sens au recrutement par concours et garantir des pensions supérieures au SMIC pour tous les agents. Elle demande également le rétablissement du versement à 100 % de la rémunération versée en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence.



Elle pourra s'asseoir sur mes genoux.

Une phrase que vous avez peut-être déjà entendue au cours de votre vie ou, dans le pire des cas, subi. Eh bien sachez qu'elle n'est ni drôle, ni spirituelle et encore moins tolérable. Et pourtant, au sein même de nos institutions, ces propos peuvent être entendus.

Il ne s'agit pas ici de sensibilité, de ne pas avoir d'humour ou de créer une mauvaise ambiance dans l'équipe que de refuser ces propos inadmissibles.

La CGT est là pour vous défendre, vous soutenir et vous conseiller si vous êtes témoins ou victime de ce genre de comportements. Tous ensemble, faisons en sorte que la misogynie, la beauferie veule et les rapports de domination hiérarchique malsains disparaissent.

Pour inverser les rapports de force, adhérez, votez !



JE ME SYNDIQUE à la
CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat
par l'intermédiaire du
correspondant

ou au secrétaire :

Gilles STREICHER

PCRP Strasbourg

10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03 90 41 20 07 ou (0049) 176 7666 49 43

